

Formation des inspecteurs lauréats des concours 2013

Avant l'entrée en fonction – année scolaire 2013-2014

Le positionnement institutionnel vise l'appropriation d'une culture commune d'encadrement, la préparation à l'exercice de la responsabilité et la mise en œuvre de la première phase de la procédure de positionnement. Il comprend 6 périodes.

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
ESEN	Académie d'origine	Administration régalienn	ESEN
du mardi 21 mai 2013 (14h) au vendredi 24 mai 2013 (12h30)	2 jours (à titre indicatif)	5 jours	du lundi 8 juillet 2013 (14h) au vendredi 12 juillet 2013 (12h30)
Présentiel 1	Stage	Stage	Présentiel 2
<ul style="list-style-type: none"> • Situer leur action dans le cadre des orientations ministérielles et préciser la nature de leur contribution ; • accompagnement à l'entrée dans le métier ; • les politiques publiques d'éducation ; • parcours écrits professionnels (étape 1) : les règles de la communication administrative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue à faire passer du métier antérieurement exercé à la fonction d'inspecteur ; • vise à installer les stagiaires dans leur nouveau contexte professionnel ; • contribue à la découverte des autres métiers de personnels d'encadrement 	<p>Le stage contribue à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître l'organisation de l'État territorial dans le cadre d'une république décentralisée (compétences partagées, politiques interministérielles, etc.) ; • percevoir les enjeux d'une coopération entre les différents services de l'État pour une mise en œuvre plus efficiente de sa politique ; • mieux connaître le fonctionnement des services de l'État au travers de leurs missions et des actions qu'ils conduisent. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'inspection : enjeux et modes opératoires ; • évaluation des unités éducatives : enjeux et problématique ; • accompagnement à l'entrée dans le métier ; • parcours école maternelle (étape 1).
			<p>Parcours hybrides : écrits professionnels, école maternelle, connaissance de l'établissement public local d'enseignement (EPL)</p>



Formation des inspecteurs lauréats des concours 2013

Avant l'entrée en fonction (suite) – année scolaire 2013-2014

Période 5

Période 6

Académie d'affectation	Entreprise*	Action à dimension internationale*
2 jours (à titre indicatif)	5 jours	5 jours
Stage	Stage	Stage
<p>Le stage contribue à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'installation des stagiaires dans l'académie ; • préparer la prise de fonction ; • finaliser la procédure de positionnement ; • présenter les modalités académiques de la formation. 	<p>Le stage contribue à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître l'organisation de l'entreprise et repérer la place du cadre au sein de celle-ci ; • s'approprier et analyser l'évaluation de la performance. <p>Le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE), le chargé de mission école entreprise en lien avec les coordinateurs régionaux de la formation professionnelle et les organisations patronales locales, se mobilisent pour faciliter l'accueil des stagiaires au sein d'entreprises susceptibles de répondre au cahier des charges. Une convention de stage, signée par le recteur de l'académie, précise le nom du responsable de l'entreprise chargé d'accompagner le stagiaire et de veiller au choix des situations à privilégier au regard du cahier des charges. Un exemple de convention figure dans les annexes.</p> <p><i>* Le stage en entreprise a lieu avant l'entrée en fonction ou au plus tard au cours de la première année d'exercice.</i></p>	<p>Le stage ou l'étude à dimension internationale vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • informer les stagiaires personnels d'encadrement sur la politique éducative de l'Union européenne, sur les orientations du ministère de l'éducation nationale en matière d'ouverture internationale, sur la présence française dans le monde ; • favoriser la connaissance et la compréhension des systèmes éducatifs étrangers et des problématiques auxquelles ces pays sont confrontés ; • développer les compétences professionnelles des stagiaires inspecteurs par l'observation d'autres modèles ; • sensibiliser les stagiaires au développement de la mobilité internationale dans le domaine de l'éducation. <p><i>* Au cours des deux premières années d'exercice</i></p>



Formation des inspecteurs lauréats des concours 2013

Au cours de la première année d'exercice – année scolaire 2013-2014

La formation des inspecteurs repose sur le concept de professionnalisation. Cette notion se traduit par :

- une articulation entre l'apport de et le développement des compétences au plus près de l'attendu du métier ;
- une nouvelle ingénierie de formation construite autour du développement des compétences dans le cadre de l'alternance professionnelle au travers de parcours hybrides ;
- une individualisation de la formation prenant davantage en compte les besoins et attentes de formation des stagiaires.

Période 1

Période 2

Période 3

Académie d'affectation	ESEN	ESEN
	du lundi 14 octobre 2013 (14h) au jeudi 17 octobre 2013 (15h)	du lundi 3 février 2014 (14h) au vendredi 7 février 2014 (12h30)
Formation	Présentiel 3	Présentiel 4
Fin de l'élaboration du contrat individuel de professionnalisation (C.I.P.), réunions de rentrée, travail avec le tuteur (relais avec le prédécesseur), elle est <ul style="list-style-type: none"> • préparée et conduite dans chaque académie sous la responsabilité du DAFPE et l'autorité du recteur ; • construite autour des modalités et des thématiques dont certaines sont précisées dans le document « Formation statutaire des personnels d'encadrement, partie : plan de professionnalisation des inspecteurs territoriaux » : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'évaluation des unités d'enseignement, ○ l'accompagnement des réformes, ○ la pratique de l'inspection... 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la gestion des ressources humaines, management, conduite et accompagnement du changement. <div data-bbox="815 1082 2101 1161" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Parcours hybrides : Évaluation des unités éducatives ; écrits professionnels, connaissance de l'EPLÉ </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Personnalisation des parcours : dispositifs et pratiques pédagogiques ; • l'inclusion scolaire ; • parcours école maternelle (étape 3).

Une semaine "inspection générale" probablement organisée en décembre 2013



Formation des inspecteurs lauréats des concours 2013

Au cours de :

- la 1^{re} année d'exercice (année scolaire 2013-2014)
- la 2^e année d'exercice (année scolaire 2014-2015)

Période 4

Période 5

ESEN	ESEN	Validation de la formation
du lundi 7 avril 2014 (14h) au vendredi 11 avril 2014 (12h30)	du lundi 24 novembre 2014 (14h) au mercredi 26 novembre 2014 (15h)	Décembre 2014
Présentiel 5	Présentiel 6	
<ul style="list-style-type: none"> • Le partenariat (connaissance des partenaires, des projets, des logiques des différents acteurs sur un territoire) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse aux besoins exprimés lors du bilan du contrat individuel de professionnalisation ; • retour réflexif sur trois pôles de professionnalisation (<i>expertise, évaluation et gestion des ressources humaines</i>) ; • parcours hybride « L'école à l'ère du numérique » (étape 4).. 	Validation de la formation

Parcours hybrides : Évaluation externe des unités éducatives ; l'école à l'ère du numérique, connaissance de l'EPL



Formation des inspecteurs lauréats des concours 2013

Total des journées de formation statutaire des inspecteurs

De la période précédant l'entrée en fonction (année scolaire 2013-2014)
jusqu'à la deuxième année d'exercice (année scolaire 2014-2015)

- Présentiel à l'ESEN (6 présentiels) sur deux années scolaires : 23,5 jours
- Nombre de jours mobilisé pour la formation en académie : 23,5 jours au plus
- Nombre de jours mobilisés pour les 3 stages : 15,0 jours
- Nombre de jours mobilisés pour les parcours hybrides : 8,0 jours au moins

Total : 70 journées de formation

